

Pour diffusion immédiate

Le 1<sup>er</sup> mai 2006

2006/nr-027

## **LE GOUVERNEMENT MCGUINTY AMÉLIORE LES SOINS À DOMICILE**

*Un engagement d'une centaine de millions de dollars axé sur la qualité des soins à domicile*

TORONTO – Cette année, le gouvernement McGuinty investit 117,8 millions de dollars afin d'améliorer les soins à domicile et les services de soutien communautaires et lance un plan exhaustif visant à réaliser les recommandations découlant de l'examen des centres d'accès aux soins communautaires (CASC) mené par Elinor Caplan, a annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman.

« La santé communautaire est une priorité pour notre gouvernement et nous nous sommes engagés à offrir des soins de santé aux bénéficiaires dans leur propre domicile, au moment où ils en ont besoin. Le rapport d'Elinor Caplan nous fournit une feuille de route pour améliorer le système des CASC et nous investissons 30 millions de dollars pour réaliser ses recommandations », a déclaré le ministre Smitherman.

Le financement annoncé aujourd'hui comprend ce qui suit :

- une augmentation de 35 millions de dollars pour les soins actifs à domicile fournis par les CASC;
- 26,7 millions de dollars pour la stratégie de soins de soins de fin de vie de l'Ontario;
- 30 millions de dollars pour mettre en œuvre les recommandations du rapport Caplan;
- 12,75 millions de dollars pour les services de réadaptation à domicile destinés aux 8 500 personnes qui ont subi une arthroplastie de la hanche ou du genou;
- 13,1 millions de dollars pour les services communautaires.

Le gouvernement retient 68 des 70 recommandations de l'examen des CASC mené par M<sup>me</sup> Caplan, dont bon nombre avantagent les personnes qui travaillent dans le domaine du soutien à la personne. Les préposés aux services de soutien à la personne bénéficieront d'une augmentation de leur salaire du minimum, qui passera de 9,65 à 12,50 l'heure, et recevront de meilleurs avantages sociaux, notamment une rémunération pour le kilométrage et le temps de déplacement. La main d'œuvre des soins à domicile en général bénéficiera d'une meilleure sécurité d'emploi grâce à des mesures telles que la prolongation des contrats des CASC avec les agences de soins à domicile pouvant aller jusqu'à neuf ans.

« La réponse du gouvernement au rapport Caplan améliorera énormément la qualité des soins pour les personnes qui reçoivent des soins à domicile à l'échelle de l'Ontario, a soutenu Jim Armstrong, directeur général de l'Ontario Association of Community Care Access Centres.

« Nous reconnaissons les soins que les infirmières, les préposés aux services de soutien à la personne et les thérapeutes fournissent tous les jours à des milliers de bénéficiaires, a déclaré le ministre Smitherman. Ils sont la pierre angulaire de notre système de soins à domicile. »

L'initiative annoncée aujourd'hui s'inscrit dans le plan du gouvernement McGuinty qui vise l'innovation dans les soins de santé publics en édifiant un système de santé axé sur trois priorités : le maintien de la santé des Ontariennes et des Ontariens, la réduction des temps d'attente et l'amélioration de l'accès aux médecins et aux infirmières.

-30-

**Renseignements (médias) :**

David Spencer  
Bureau du ministre  
416 327-4320

David Jensen  
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
416 314-6197

Renseignements (public) : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué ainsi que d'autres documents pour les médias sont affichés dans la section Médias d'information de notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.health.gov.on.ca>.

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, veuillez consulter le site <http://www.resultatsontario.gouv.on.ca>.